



## ACCUEILS EDUCATIFS DE LA MAIRIE DE GURGY

### Maison de la Jeunesse Mercredis

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_

responsable légal de \_\_\_\_\_

déclare inscrire ce dernier à la Maison de la Jeunesse pour le ou les mercredis suivants :

Périodes d'ouvertures	MAI				JUN					JUILLET	Total
	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	
	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	
Demi-journées Matin											D-jrs
Demi-journées Après-midi											D-jrs
Journée											Jrs
↓ PARTIE RESERVEE AU DIRECTEUR ↓											
Présence effective											D-jrs

Si besoin, merci de noter "R" pour repas dans le cadre des demi-journées uniquement

A Gurgy, le \_\_\_\_\_

Signature :

**LES INSCRIPTIONS DEVRONT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE TRANSMISES LE MERCREDI 27 AVRIL  
AVANT 8H30 DERNIER DELAI POUR LA SEMAINE SUIVANTE.  
POUR TOUTE ABSENCE, MERCI DE PREVENIR 7 JOURS À L'AVANCE.  
DANS LE CAS CONTRAIRE ET SANS JUSTIFICATIF LES JOURNEES OU DEMI-JOURNEES  
SERONT FACTURÉES.**



## ACCUEILS EDUCATIFS DE LA MAIRIE DE GURGY

### Maison de la Jeunesse Mercredis

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_

responsable légal de \_\_\_\_\_

déclare inscrire ce dernier à la Maison de la Jeunesse pour le ou les mercredis suivants :

Périodes d'ouvertures	MAI				JUN					JUILLET	Total
	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	
	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	
Demi-journées Matin											D-jrs
Demi-journées Après-midi											D-jrs
Journée											Jrs
↓ PARTIE RESERVEE AU DIRECTEUR ↓											
Présence effective											D-jrs

Si besoin, merci de noter "R" pour repas dans le cadre des demi-journées uniquement

A Gurgy, le \_\_\_\_\_

Signature :

**LES INSCRIPTIONS DEVRONT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE TRANSMISES LE MERCREDI 27 AVRIL  
AVANT 8H30 DERNIER DELAI POUR LA SEMAINE SUIVANTE.  
POUR TOUTE ABSENCE, MERCI DE PREVENIR 7 JOURS À L'AVANCE.  
DANS LE CAS CONTRAIRE ET SANS JUSTIFICATIF LES JOURNEES OU DEMI-JOURNEES  
SERONT FACTURÉES.**